



**UNIVERSITÉ
DE HEARST**
DEPUIS 1953

Hearst • Kapuskasing • Timmins

**Rapport en matière de harcèlement
et de violence à caractère sexuel
1^{er} janvier 2021 au 31 mai 2021**

Rapport en matière de harcèlement
et de violence à caractère sexuel
1^{er} janvier 2021 au 31 mai 2021

La subvention pour la sécurité des femmes sur les campus couramment appelée la subvention pour les campus est destinée à la prévention de toutes les formes de violence contre les étudiantes et étudiants ainsi que les membres du personnel. Cette subvention aide les établissements à sensibiliser et à renseigner les étudiantes et les étudiants quant à la prévention de la violence sexuelle et à la sécurité sur le campus.

Description des initiatives de sensibilisation et d'éducation en matière de violence sexuelle mises en œuvre sur les 3 campus de l'Université de Hearst et des mesures de soutien offertes aux étudiantes et étudiants touchés par la violence sexuelle

Au semestre d'hiver 2021, l'Université de Hearst a fait un sondage permettant d'obtenir un portrait de la situation de l'état de bien-être et de sécurité de l'ensemble de la population étudiante. *Ce questionnaire a pour thèmes différents aspects de leur vie : situation financière, emploi du temps, santé physique et mentale, participation à la vie universitaire, problème d'intimidation, de harcèlement ou de violence à caractère sexuel, utilisation des services offerts, satisfaction relativement à leur vie en général.

Plus de 30 % des étudiantes et des étudiants ont répondu à ce sondage. De ces personnes, 67 % ont indiqué être assez ou très inquiètes étant donnée la situation de crise du COVID-19. Aussi, les résultats rapportent clairement qu'elles et ils sont moins satisfaits de leur état de bien-être comparativement à pareil date l'an passé :

Assez à très satisfait ou satisfaite en 2020 = 61 %

Assez à très satisfait ou satisfaite en 2021 = 38 %

Le pourcentage des étudiantes et étudiants ressentant du stress, de l'anxiété ou des troubles de sommeil a augmenté considérablement de 2020 à 2021.

Sondage sur le bien-être Hiver 2020 et Hiver 2021		
	2021	2020
Pourcentage des étudiant.e.s ressentant du stress	55 %	36 %
Pourcentage des étudiant.e.s ressentant de l'anxiété	42 %	26 %
Pourcentage des étudiant.e.s ressentant des problèmes de sommeil	49 %	30 %

Depuis le début de la pandémie, plusieurs ressources sont déployées pour soutenir personnellement chacun et chacune des membres de la population étudiante, les rassurer et les guider avec les changements apportés dans le fonctionnement de l'université ainsi qu'avec les directives reçues du bureau de santé et les soutenir émotionnellement et psychologiquement à traverser ces temps incertains. Aussi, lors des rencontres individuelles, en mode zoom, l'équipe de mentorat, ayant notamment comme mandat d'appuyer le mieux-être de la population étudiante, s'assure de transmettre les informations quant aux services disponibles en santé mentale mais également en matière de violence à caractère sexuel.

Les résultats du sondage 2021 rapportent que des étudiantes ou étudiants ont été victimes de d'intimidation ou de harcèlement sexuel ainsi que de violence sexuelle.

Sondage sur le bien-être Février 2021		
	à l'Université de Hearst	à l'extérieur de l'UdeH
Victime d'intimidation ou de harcèlement sexuel	1	4
Victime de violence sexuelle	3	3

En 2019, un groupe de travail chargé d'évaluer la suffisance de la politique, des programmes et des services de l'établissement en matière de violence sexuelle a émis, en décembre 2020, douze (12) recommandations sur les étapes additionnelles que l'Université de Hearst peut prendre pour garantir un environnement sécuritaire pour toutes et tous. Ce rapport peut être consulté à partir du site web de l'Université de Hearst.

http://www.uhearst.ca/sites/default/files/downloads/rapport_groupe_de_travail_2020.pdf

Le groupe de travail recommande notamment que certaines bonnes pratiques soient maintenues, soit continuer à présenter les politiques et procédures en matière de violence sexuelle lors des journées d'orientation, poursuivre le partenariat établi avec le centre Ellevive ainsi que l'utilisation du service de garde de sécurité offert au campus de Timmins – accessible seulement à notre campus de Timmins, car les coûts sont partagés avec notre colocataire, le Collège Boréal.

Trois des douze (12) recommandations concernent spécifiquement le site Web de l'Université, et celles-ci ont été mises en œuvre à l'hiver 2021. La responsable en matière de harcèlement a revampé le site Web de sorte que les informations recherchées, notamment les formulaires de signalement et de plainte et les ressources disponibles, soient plus facilement accessibles et de sorte que le partenariat avec le centre Ellevive soit plus explicite pour que les étudiantes sachent clairement qu'elles peuvent accéder à ces services. Enfin, des ressources spécifiques pour les hommes aux prises avec des problèmes de violence – que l'homme soit l'agressé ou l'agresseur – ont été ajoutées.

Une vidéo pour nous aider à faire de la sensibilisation au sujet du consentement sexuel auprès de toute la communauté universitaire – autre recommandation – a été produite par l'équipe de mentorat appuyée par un service professionnel. Cette vidéo se trouve sur le site Web de l'Université. <https://www.youtube.com/watch?v=c3AG0DDMJNU>

Enfin, à la suite des recommandations émises quant à la prévention et à la sensibilisation de la communauté universitaire au sujet de la violence sexuelle, des efforts ciblés ont permis d'intégrer dans nos activités des messages claires quant aux comportements sexuels non acceptables. Par ailleurs, nous remarquons que, dans les résultats obtenus lors du sondage de bien-être 2021, des personnes ont subi de la violence sexuelle à l'Université ainsi qu'à l'extérieur de l'Université, mais qu'aucun signalement ou aucune plainte n'a été déposée, ce qui signifie qu'il y a encore beaucoup de travail de sensibilisation à faire.

La responsable en matière de harcèlement et de violence à caractère sexuel travaille et collabore de façon très étroite avec l'équipe de mentorat ainsi que le centre Ellevive pour promouvoir la prévention de la violence à caractère sexuel et assurer les meilleurs services possibles.

Étant donné son mandat, l'équipe de mentorat est en contact régulier avec l'ensemble des étudiantes et étudiants, ce qui lui permet de développer une relation de confiance avec celles-ci et ceux-ci, de recevoir des confidences et de détecter plus rapidement des éléments de détresse. Chaque année, les membres de l'équipe de mentorat reçoivent une formation au sujet de la communication efficace, de la relation d'aide, du consentement sexuel ainsi que de la politique et services de l'université et de la communauté en matière de violence à caractère sexuel. Ainsi, l'université s'assure que l'équipe est bien outillée et apte à appuyer les efforts pour prévenir les violences à caractère sexuel. Entre autres choses, l'équipe s'assure de renseigner la population étudiante au sujet de la politique en matière de violence sexuelle de l'université, de ses procédures de traitement des plaintes ainsi que de ses services et mesures de soutien ou d'accommodement possible pour les personnes touchées par la violence sexuelle. Enfin, les services de la responsable en matière de harcèlement et de violence à caractère sexuel ainsi que ceux de l'équipe de mentorat sont bien connus des membres du personnel administratif et du corps professoral, ce qui facilite l'aiguillage des étudiantes ou des étudiants en détresse.

Le partenariat développé avec le centre Ellevive de Timmins, centre pour femmes francophones luttant contre toutes formes de violence, bonifie nos services d'intervention ainsi que nos activités de sensibilisation et de formation. Entre autres, Ellevive a organisé, conjointement avec notre équipe de mentorat, un atelier spécial lors de la Journée de la femme pour valoriser le rôle de la femme entrepreneure. De plus, ce partenariat a de nouveau permis, en janvier, d'offrir à notre population étudiante une session portant sur la prévention en matière de violence sexuelle ainsi qu'un atelier sur le consentement sexuel et l'offre de leurs services. Par ailleurs, la COVID nous forçant à fonctionner en mode virtuel n'a pas permis à Ellevive de nous offrir des ateliers très pratiques sur l'autodéfense et l'affirmation de soi – lesquels ont été par le

passé fort appréciées de nos étudiantes – ou encore de nous offrir une formation sur la façon de devenir un témoin actif. Comme mentionné dans notre rapport précédent, la formation ayant pour thème *Devenir un témoin actif* est un outil fort important comme stratégie de prévention. Cette formation, composée de discussions, de présentations, de scénarios et de stratégies vise à outiller les participantes et les participants à être capable d’identifier les signes avant-coureurs de la violence sexuelle, d’analyser une situation de violence sexuelle et d’intervenir en toute sécurité lorsque qu’ils ou elles sont témoins de violence sexuelle. Nous espérons que cette formation pourra être offerte l’an prochain, ainsi que les années subséquentes.

Description des mesures pour contrer et prévenir la violence sexuelle touchant plus spécifiquement la sécurité

Chaque année, pour permettre une meilleure sécurité et une protection accrue pour l’ensemble du personnel et de la population étudiante, l’université améliore ses installations. Cette année, un système de sécurité, comprenant des caméras extérieures ainsi qu’un système de poignées de porte à puce, a été installé au campus de Kapuskasing et de Hearst, ce système existait déjà au campus de Timmins. L’université partage également les couts, avec le Collège Boréal, d’un service de garde de sécurité au campus de Timmins.

Rapport de plaintes et de signalement : Paramètres institutionnels communs – Plaintes formelles ou signalements de violence sexuelle du 1^{er} janvier 2021 au 31 mai 2021

Paramètre 1	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de violence sexuelle	0
Paramètre 1 (a)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements d’agression sexuelle	0
Paramètre 1 (b)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de harcèlement sexuel	0
Paramètre 1 (c)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de traque	0
Paramètre 1 (d)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements d’outrage à la pudeur	0
Paramètre 1 (e)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements de voyeurisme	0
Paramètre 1 (f)	Nombre total de plaintes formelles ou de signalements d’exploitation sexuelle	0

L’université continuera de faire des efforts constants pour assurer la sécurité et le bien-être de sa population étudiante et pour encourager sa communauté universitaire à dénoncer les comportements inacceptables ainsi qu’à porter plainte ou à signaler des cas d’inconduite sexuelle. (*Dans notre rapport de l’an passé, nous avons indiqué que les étudiantes et étudiants n’avaient pas pu participer au sondage du bien-être envoyé à l’hiver 2020, mais une étudiante-mentor qui avait été chargée de le faire, s’est assurée que le sondage soit envoyé à la population étudiante.)